

**Entre les soussignés :**

NOM du collège ou du lycée, ... adresse, téléphone, fax...  
représenté par Mme, M....  
en qualité de ...

d'une part, et

La structure culturelle ou association.... Adresse, téléphone, fax... reconnue par la DRAC ou le partenaire  
RCS et numéro SIRET (s'il s'agit d'une entreprise)...  
représentée par Mme, M....  
en qualité de ...

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

**PRÉAMBULE :** présentation du contexte, explication des motifs de la convention.

**ARTICLE 1 :** objet de la convention, description succincte de la nature et des objectifs du projet (type, domaine, intitulé...).

**ARTICLE 2 :** engagement de NOM de la structure ou association

Description du contenu du projet et de la part assurée par la structure ou association.

Présentation du NOM et de la qualité des intervenants, du nombre d'heures des interventions, des dates et lieux.

**ARTICLE 3 :** engagement du NOM du collège ou lycée

Indications relatives à la participation aux frais de mise en œuvre du projet, la mise à disposition des locaux, de matériel, d'équipement ou de toute autre prestation.

Engagement de l'établissement à verser à la structure en contrepartie de sa prestation de service, sur présentation de facture, la somme de XXX € (TVA à XX %).

**ARTICLE 4 :** personnes concernées

Indications relatives au nombre de personnes, adultes et élèves de l'établissement, concernées par cette convention.

**ARTICLE 5 :** paiement

Le règlement des sommes dues à la structure.... Sera effectué, sur présentation de facture, de la manière qui suit :

soit par chèque établi à l'ordre de .....

soit par virement au compte n° xxxxxxxx ouvert à .....NOM de la banque ou CCP et coordonnées;

soit par la DRAC qui versera directement la subvention à la structure.

**ARTICLE 6 :** assurances

Chacun des partenaires déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la mise en œuvre de ce projet.

**ARTICLE 7 :** durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée déterminée.

Au terme de cette période, les parties signataires se rencontreront pour établir un bilan de son application et envisager les perspectives d'avenir.

Durant cette période, la convention pourra être annulée ou modifiée à la demande de l'une ou l'autre des parties.

**ARTICLE 8 :** règlement des litiges

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différent s'élevant entre elles au sujet de la présente convention.

A défaut, tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention sera soumis aux juridictions administratives compétentes.

Fait à ....., le .....

Pour le NOM de l'EPLÉ

Pour le NOM de la structure

NOM et qualité du chef d'EPLÉ

NOM et qualité du président ou directeur de la structure

Après signature, une copie est à envoyer à la DAAC et une autre à la DRAC.